

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du VENDREDI 7 JUILLET 2017

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**

Adresse : (Chez le président en exercice) **Jean-Yves TOURTET 7 rue du Verger 05400 VEYNES**

Tél / mail : **06.76.04.09.26** / badmintonclubveynois@free.fr

Le **vendredi 7 juillet 2017**, à **19h10**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région Pierre MENDES FRANCE** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi cinq feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **M. Jean-Yves TOURTET** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Mme Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de $\frac{1}{4}$ des membres étant présents ou représentés (soit 38 membres sur 89 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les articles 7, 11 et 16 des statuts actuels, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Messieurs **Serge EYSSERIC** et **Jean-Fabien VACHOT**, respectivement président et secrétaire-adjoint de l'**Office Municipal des Sports** et Messieurs **Philippe COCAGNE** et **Nicolas GROSJEAN**, respectivement président et membre du **Comité Départemental de Badminton** et excuse l'absence de Madame **Fabienne DARINI**, adjointe municipale aux sports.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier ;
2. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2016/2017 ;
3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 mini à 12 places maxi à pourvoir) ;
5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2017/2018 ;
7. Propositions des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2017/2018 ;
8. Créations de commissions internes au club pour la saison 2017/2018 ;
9. Questions diverses

Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé **par e-mail** à chacun des membres, dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*).

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :



Badminton Club Veynois – C/O Jean-Yves TOURTET – 7 rue du Verger – 05400 VEYNES

Téléphone : 06.76.04.09.26 – Email : badmintonclubveynois@free.fr – Internet : www.badmintonclubveynois.fr

PV Assemblée Générale Ordinaire Elective vendredi 7 juillet 2017 – Page 1 sur 4



1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** les bilans

- moral à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 1)
- sportif à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 2)
- financier à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 3).

2. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2015/2016

Le président évoque les créneaux plus chargés entre 18h et 20h et la difficulté de satisfaire chacun. Il souligne que l'expérience d'un petit tournoi à la mêlée avait plu et sera reproposée pour intégrer les nouveaux licenciés. Il explique en outre que de plus en plus de clubs veulent organiser leur propre tournoi et que le calendrier se remplit très rapidement. Il est donc de plus en plus difficile de caser nos tournois.

3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel par le Président que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'**article 11** des statuts actuels et annonce de la liste des 7 candidats sortants et 2 nouveaux candidats, il est procédé à l'élection des administrateurs. Patricia SUBLARD ne se représente pas mais restera active au sein du club

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- Mme Fabienne BERTRAND-LARD à l'**unanimité de l'AG sauf 1 voix contre**
- M. Dominique CHOLET à l'**unanimité de l'AG**
- M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'**unanimité de l'AG**
- M. Xavier NOPRE à l'**unanimité de l'AG sauf 1 voix contre et 1 abstention**
- M. Hans PENNINGA à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Laure PICARD du CHAMBON à l'**unanimité de l'AG**
- M. Patrick TABOURET à l'**unanimité de l'AG**
- M. Jean-Yves TOURTET à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Sophie VENET à l'**unanimité de l'AG sauf 1 voix contre**

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Après réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'**article 11** des statuts actuels. Sont déclarés régulièrement élus au bureau les administrateurs suivants :

- M. Patrick TABOURET: président à l'**unanimité de l'AG**
- M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO: vice-président à l'**unanimité de l'AG**
- Mme Laure PICARD du CHAMBON : secrétaire à l'**unanimité de l'AG**
- M. Hans PENNINGA : trésorier à l'**unanimité de l'AG**

Le nouveau président souhaite que nous mutualisons les tâches afin que chacun participe davantage pour qu'ensemble nous soyons efficaces. Nous travaillerons davantage par commissions.

Le siège social de l'association est transféré à **Mairie de Veynes, Place de la République, 05400 VEYNES**

6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2017/2018

Pour rappel, le prix de la licence était de 85€ pour les adultes et les jeunes, de 50€ pour les Minibad et de 30€ pour les licenciés extérieurs la saison passée.

La ligue va augmenter sa part et nous savons que les subventions vont baisser. Pour que le club se maintienne le nouveau Conseil d'Administration propose de passer la licence à 95 € pour les adultes et de ne pas augmenter les autres licences. La recherche de partenariats, de mécénat constitue également une piste.

La proposition de revalorisation de la licence est mise au vote et adoptée à l'unanimité sauf 3 voix contre

Après débat, l'Assemblée Générale propose les tarifs suivants :

- 95€ pour les adultes
- 85€ pour les jeunes avec prise en charge des TDJ et de certaines compétitions adultes (nombre à définir par le Conseil d'Administration)
- 50€ pour les Minibad
- 30€ pour la licence extérieure.

Cette proposition est votée à l'unanimité sauf 2 voix contre et 1 abstention.

Le club a reçu un don de 500€ de la part des grands-parents de Jean-Yves TOURTET qu'il remercie chaleureusement.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7. Proposition des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2017/2018

Les créneaux actuels seront renouvelés. Le créneau OMS du mardi de 17h30 à 18h30 qui était utilisé par le club de basket pour l'entraînement des U15 est libéré pour la prochaine saison.

Le créneau du dimanche matin est soumis au fait que le gymnase soit libre.

En été et pendant les vacances, des horaires spéciaux sont appliqués : à partir de 18h30 les mardi et vendredi et à partir de 10h le dimanche.

Le club renouvellera l'expérience d'un tournoi interne avec un nouveau licencié associé à un licencié depuis plus d'un an et d'un tournoi à la mêlée. La soirée badminton et barbecue au plan d'eau avait plu et pourra être reconduite.

Nous envisageons également de proposer un entraînement spécial sur 2 jours pour lequel nous ferions venir Julien CUCKIERMAN de Briançon qui a déjà donné son accord de principe.

8. Création de commissions internes au club pour la saison 2016/2017

Une commission va être mise en place à la rentrée pour l'organisation du tournoi Bad'In Büech. Patricia SUBLARD propose de la prendre en charge. D'autres commissions seront créées afin que chacun puisse s'impliquer en fonction de ses intérêts.

9. Questions diverses

Le club devra aligner ses statuts avec ceux du Comité dans le courant de l'année. Le projet associatif devra être rédigé pour la Mairie et le CNDS.

Par ailleurs le calendrier est à préparer au plus vite si nous voulons réussir à placer nos tournois sur des dates favorables. Malheureusement nous dépendons du football qui n'a toujours pas donné ses dates d'occupation des vestiaires et du parking ...

Nous savons déjà que La Bâtie Neuve organisera son 1^{er} tournoi privé les 9 et 10 décembre.

Des formations seront proposées durant la nouvelle saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h53.

Il est dressé 4 exemplaires originaux du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président
M. Patrick TABOURET

La Secrétaire et de séance
Mme Laure PICARD du CHAMBON

